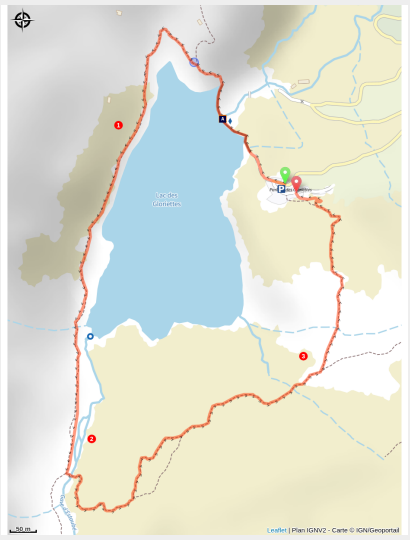
Le Tour du lac des Gloriettes

Gavarnie-Gèdre



Le lac des Gloriettes



INFOROUTE : Route fermée (fermeture hivernale).
Depuis le 19/11/2026, la route d'accès au départ est fermée à la circulation et ce pour la saison hivernale.
Réouverture au printemps - dates selon conditions.
> En savoir plus sur Inforoutes65

C’est une balade assez facile, d’une heure, qui fait le tour du lac des Gloriettes.
Ce sentier vous invite à la découverte de l’environnement montagnard et de ses paysages de hautes altitudes façonnés par l’homme.

Vous aurez la chance de traverser une multitude d’écosystèmes riches de toutes parts.

Infos pratiques

Pratique : A Pied

Durée : 1 h 15

Longueur : 2.7 km

Dénivelé positif : 100 m

Difficulté : Facile

Type : Sentier d'interprétation

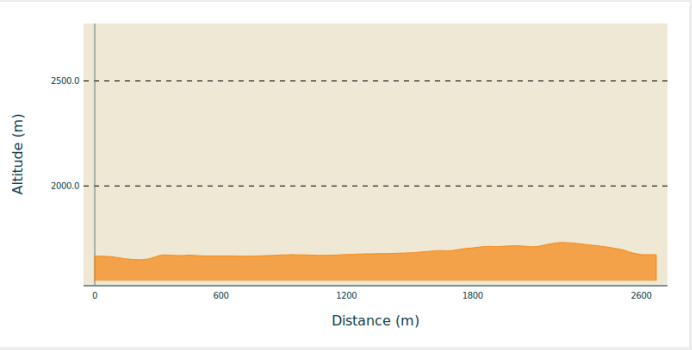
Thèmes : Eaux et rivières, Faune, Flore, Lac

Accessibilité : Chien autorisé en laisse, En famille

Itinéraire

Départ : Barrage des Gloriettes
Arrivée : Barrage des Gloriettes
Communes : 1. Gavarnie-Gèdre

Profil altimétrique



Altitude min 1649 m Altitude max 1731 m

Le départ du sentier se fait par le barrage des Gloriettes.

Pour les plus courageux, vous pourrez prendre la bifurcation juste après le barrage, direction les granges de Coumély. Vous avez 5 minutes de montée pour atteindre une table d'orientation perchée sur un promontoire qui vous offrira une superbe vue sur le lac et la vallée d'Estaubé dominée par le «Mounhérran» qui culmine à 2 783 m d'altitude (10 mn aller-retour).

1 Les landes à raisin d'ours

Vous allez tout d'abord passer sur le barrage puis longer le lac bordé de landes à raisin d'ours qui est un habitat d'intérêt communautaire pour l'Europe.

On retrouve le raisin d'ours sur des pentes bien exposées au soleil, bien souvent en association avec des landes à genévrier. C'est un petit arbrisseau rampant au feuillage vert luisant, qui produit de petites baies rouges dont les oiseaux raffolent.

Une fois le lac derrière vous, longez les méandres du cours d'eau puis bifurquez sur votre gauche pour passer sur une passerelle et contourner le lac pour revenir par la rive opposée.

2 Les zones humides

Cette partie du sentier traverse des zones humides, vous entendrez peut-être les coassements de la grenouille rousse qui se sert de cet habitat pour s'y reproduire au début de l'été. Les falaises imposantes
sur votre droite vous laisseront peut-être apercevoir quelques isards curieux.
C'est en tous cas, le refuge de nombreux rapaces, tel que le vautour fauve.

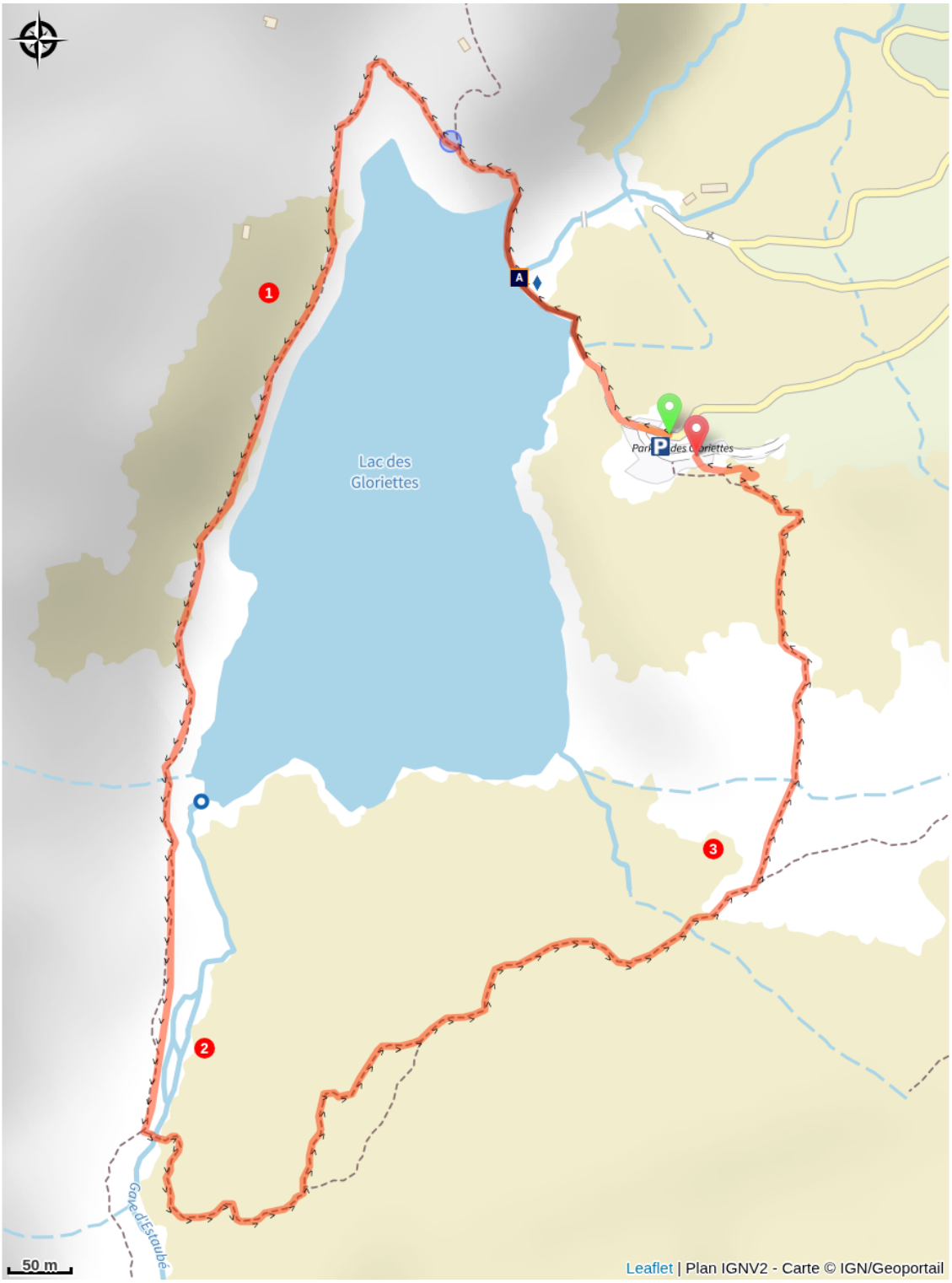
Restez bien sur le sentier bordé de lauzes plantées verticalement afin de vous guider par mauvais temps.
Le sentier balisé vous ramène au parking de départ par une descente un peu plus raide.

3 Les pelouses d'altitude

Vous avancez dans les pelouses d'altitude typiques des estives pyrénéennes. Elles sont dominées par les herbacées, comme le Nard raide ou encore le Gispet, qui est

une espèce qui n’existe que dans les Pyrénées. La dynamique végétale naturelle tend à fermer ces pelouses par des landes à genévrier ou rhododendron, seule la dent des troupeaux et l’intervention de l’homme permettent de les garder ouvertes.

Sur votre route...



Le barrage des Gloriettes (A)

Toutes les informations pratiques

Chien autorisé

Sur cet itinéraire, les chiens sont autorisés mais doivent être tenus en laisse.

Recommandations

- Chiens tenus en laisse et respect des troupeaux :
Vous êtes en zone pastorale :
> pour la quiétude des troupeaux les chiens doivent être tenus en laisse.
> ne pas approcher les animaux et contourner largement les troupeaux.

- Stationnement :
Parking de petite capacité. En haute-saison, arriver tôt le matin pour pouvoir se garer.
> Ne surtout pas stationner le long de la route d'accès, ni devant les parcs à bétails.

- Accès - route étroite :
Route d'accès très étroite, déconseillée aux véhicules de gros gabarit (camping-cars, etc.).

- Période de praticabilité :
Itinéraire praticable en l'absence de neige.
Conseillé de mai à octobre.

- A savoir :
Sentier étroit et parfois caillouteux sur la rive gauche du lac. Bonnes chaussures recommandées.

Comment venir ?

Transports

Pas d'accès au départ en transports publics.

Accès routier

Traverser le village de Gèdre, et en sortie de village prendre à gauche direction "Barrage et lac des Gloriettes". Parking au terminus de la route.

ROUTE FERMEE L'HIVER :

La route des Gloriettes est fermée en hiver et au début du printemps.
> Connaître l'état d'ouverture de la route.

ROUTE ETROITE : La partie haute de la route d'accès au parking est très étroite (croisement difficile). Vivement déconseillé aux véhicules de gros gabarit. Ne pas stationner sur les bords de la route (zones de croisement).

Parking conseillé

Parking du lac des Gloriettes (parking de petite capacité) > Ne pas stationner le long de la route d'accès..

Accessibilité

Itinéraire non accessible aux personnes à mobilité réduite.

Chien autorisé en laisse En famille

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Coeur du Parc national des Pyrénées

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc national des Pyrénées : Contact

Un Parc national est un territoire reconnu comme exceptionnel par la richesse de sa biodiversité, la qualité de ses paysages et de son patrimoine culturel.

Le **cœur du Parc** est une zone bénéficiant d'un statut de protection réglementaire : Réglementation du Parc national des Pyrénées

Le décret instaure une réglementation spécifique de la zone cœur ; **la plupart des activités humaines qui pourraient nuire à la conservation des patrimoines y sont ainsi soumises à autorisation ou interdites.**

Les activités de nature peuvent être :
- autorisées (si elles ne nécessitent pas des aménagements spécifiques ou ne se pratiquent pas sur des zones sensibles) : randonnée pédestre, randonnée à ski ou en raquette, escalade, spéléologie ...
- soumises à autorisation afin de limiter les aménagements ou les dérangements : survols à moins de 1000 mètre, équipement de voies d'escalade ...
- interdites : chasse, feu, chien, vélo ...

Au-delà de la règlementation, le Parc national des Pyrénées souhaite définir en concertation avec les acteurs locaux des règles de bonne pratique pour la conciliation des activités et de la protection des patrimoines.

La zone cœur est délimitée par une signalétique de carrés sur lesquels figure une tête d'Isard rouge sur fond blanc. A noter que la direction des cornes indique la zone cœur.

Lieux de renseignement

Office de Tourisme de Gèdre
Place de la Bergère, 65120 GEDRE
infotourisme@valleesdegavarnie.com
Tel : +33 (0)5 62 92 48 05
https://www.valleesdegavarnie.com/ete/ma-destination/gavarnie-gedre



Sur votre route...



Le barrage des Gloriettes (A)

Le Barrage des Gloriettes est situé en vallée d’Héas, sur le gave d’Estaubé. Il est situé à 1622 mètres et fait 12 hectares. Il a été construit entre 1948 et 1952 par EDF, dans le but d’alimenter la centrale hydroélectrique de Gèdre. Le barrage est à voûte simple et fait 47 mètres de hauteur sur une longueur de 136 mètres. La base du barrage fait 11 mètres de largeur et la capacité d’eau retenue s’élève à 2 810 000 m3.